

Le Vieux Château de La Châtelaine

*Merci à M. Jean-François Nevers, d'Arbois, qui nous a obligeamment fait parvenir un texte publié voici bientôt soixante ans dans le journal **La République** par le commandant Grand, historien arboisien aujourd'hui disparu, auteur entre autres d'une Histoire d'Arbois qui fait toujours autorité.*

Aujourd'hui encore, la description des lieux correspond parfaitement - sauf en ce qui concerne la porte d'entrée récemment effondrée - à ce que l'on peut en voir.

Les ruines du château de La Châtelaine ont été décrites par Rousset en 1854 dans son dictionnaire des communes, mais de façon tellement inexacte qu'on peut en déduire qu'il ne les avait jamais vues. Si l'on fait sur les lieux, sans imagination traîtresse, le dénombrement de ces pierres qu'ont inexorablement maltraitées les intempéries, la végétation et les hommes, on en est réduit à un inventaire très court.

Mais le site, qui est sans conteste l'un des plus beaux du Jura, et les souvenirs très lointains que, pour les curieux de notre histoire, il rappelle, valent à eux seuls une visite.

Le château - du moins ce qu'il en reste - s'élève sur un bloc énorme de rocher qui se détache vers l'ouest du premier plateau et sépare dans un cirque profond les deux sources de la Cuisance. Ses parois verticales surplombent de près de 200 mètres le petit village des Planches, tassé au confluent de la rivière et commandent à la vue l'étroit vallon de Mesnay et la vallée élargie d'Arbois jusqu'à son épanouissement vers la plaine de Dole.

Sur cette plate-forme vertigineuse, l'enclos de la forteresse qui forme un rectangle irrégulier de 120 mètres sur 160 d'axe en axe, était bordé au nord et à l'ouest par l'abîme, au sud et à l'est par des travaux de défense dominant eux-mêmes un ravin qui l'isolait de la montagne.

Deux chemins, dont le tracé est sans doute millénaire, accèdent au château. L'un, montant de la vallée, escalade les pentes et débouche sur la corniche dans un étranglement où quelques pierres attestent un ouvrage avancé ; l'autre descend du village de La Châtelaine, contourne le ravin et, rejoint par le premier, longe la masse des ruines. En angle droit, il entre sous la porte.

Cette porte s'ouvre en saillie au milieu d'une longue courtine de 160 mètres qui fait face au plateau ; elle est aménagée dans une tour carrée ; deux arcs en plein cintre (*un seul aujourd'hui*) subsistent sous son étage croulant ; quant à la courtine qui l'encadre, elle n'est plus qu'un effondrement de pierres ; à l'ouest, elle utilisait une arête rocheuse, et son extrémité fortifiée d'un médiocre bastion se soude à la roche dont elle prolonge l'à-pic ; à l'est, elle se liait au château par un bâtiment militaire.

De même que les abords, la surface de l'enceinte et les pierres accumulées disparaissent sous le taillis épais, si bien qu'il est impossible de se faire une idée d'ensemble et qu'il faut, sous les branches basses et dans la broussaille, reconnaître les vestiges de construction et en déduire un plan. Leur pauvreté est déconcertante.

On découvre cependant, immédiatement à gauche, adossés à la courtine, des alignements de murs bas qui indiquent un corps de garde et des logements d'hommes d'armes, et plus loin, dans une légère dépression, des débris qui supposent des bâtiments de service et vraisemblablement le village féodal. Un puits rond, bien conservé, révèle l'orifice d'une citerne comblée.

A droite, après avoir longé la courtine, on trouve sous un espace rétréci, entre elle et le rocher, le château lui-même ; d'abord un mur dans l'épaisseur duquel fut aménagée la gaine d'une vaste cheminée qui maintient une console d'entablement, puis deux murs parallèles avec un angle en maçonnerie, enfin une masse agglomérée de blocs que l'on escalade, et qui se termine par une sorte de terrasse arrondie : elle évoque une grosse tour d'angle, formant bastion. Peut-être était-ce le donjon. Ses flancs épais de plus de deux mètres, enfermaient une belle citerne où l'on entre par une brèche en contrebas ; cette citerne a sept mètres sur sept ; sa voûte, coupée de deux murs verticaux, s'élève à 5 mètres ; au sommet, l'orifice découpe un rectangle étroit sur le ciel. L'imagination populaire en a fait les oubliettes.

En réalité, si l'on en croit Jean-François Nevers et selon un éminent spécialiste de sa connaissance, cette « citerne » aurait été « l'arsenal », lieu où était stockée la poudre.

Au-delà de la tour, en équerre, d'énormes éboulements plongent leur pente rapide dans un fossé creusé de main d'homme qui rejoint, au-dessous d'un bastion dont on devine l'amorce, une crevasse béante sur le gouffre.

L'ensemble peut avoir 40 mètres de long sur 30 de large ; la cime des murailles ébréchées ne dépasse pas 10 mètres. Si l'on excepte l'arcature de la porte, la cheminée et quelques rares parois, tous les revêtements en pierre de taille ont disparu, exploités comme une carrière commode pour la construction du village actuel.

Il est possible qu'un étang extérieur, affirmé par la tradition, ait existé au pied du château, dans une partie élargie du ravin ; on remarque en effet, amorcés contre la tour, un mur épais et une levée de terre qui barrent cette dépression jusqu'au flanc opposé. Un ruisseau né vers Chilly, suivant cette vallée aujourd'hui sèche, l'avait alimentée. Son cours aurait été coupé et détourné par le remblai de la voie de chemin de fer, à deux mille mètres au Nord-Est.

Beaucoup moins certaine, une autre tradition (légende ?) rapporte qu'un souterrain, dont l'entrée fermée par une dalle à l'angle sud de la porte, se dirige en deux branches vers le puits et le donjon.

Sur le château de La Châtelaine, l'histoire nous a légué des renseignements aussi rares que ses ruines.

On l'a fait précéder sans autres titres que des déductions hasardeuses, par un établissement celtique. On s'appuie d'une part sur les vestiges innombrables de la nécropole voisine des Moidons aux richesses archéologiques à peine explorées, et d'autre part sur la découverte faite en 1825, dans la grotte où surgit la Cuisance, d'une double sépulture dont le mobilier funéraire exprimait l'âge de la proto-histoire. On l'a fait suivre d'un de ces oppida gaulois cités par César et que les Romains transformèrent tout naturellement en postes de guet ou de défense contre les barbares. Tout cela est possible.

Mais nous sommes bien forcés de faire un saut de près d'un millénaire pour avoir un document sur La Châtelaine. Encore le renseignement n'a-t-il trait qu'au village primitif existant dans l'enceinte du château. C'est la copie des « Statuz et Etablissement de la Malatière d'Arbois...fait en l'an mil cinquante et trois » où il est dit que « quiconque est entachiez de mesalerie à ... La Chastellaine... doit venir en ladite malatière ». Puis en 1088, Hugues III, archevêque de Besançon, confirme l'abbé de Saint-Oyan de Joux dans la possession de la chapelle de La Châtelaine.

Enfin, et c'est là le document capital, le traité de partage de la seigneurie d'Arbois entre le comte Hugues de Bourgogne et le seigneur de Vaudrey, arrêta en son article 6 que « li Chastelleinne » est du territoire d'Arbois et que le comte ne doit retenir là ni les hommes du seigneur de Vaudrey, ni les hommes soumis à sa propre justice, ou leur donner asile.

On peut en déduire qu'à cette époque, le château de La Châtelaine existait, et, de droit et possession ancienne, appartenait au comte souverain. Mais faut-il aller jusqu'à admettre qu'il avait été le siège d'une seigneurie dont dépendait tout le val d'Arbois, avant que les souverains, cédant à l'attraction du bourg, vinssent établir à Arbois une de leurs résidences et l'administration de leur justice. Cela aussi, sans preuves, est logique et possible.

A la fin du treizième siècle, nous sortons de cette obscurité. En 1291, le comte de Bourgogne Otton IV constitue à son épouse Mathilde ou Mahaut, fille de Robert d'Artois, petite-fille de Saint-Louis, un douaire composé de plusieurs seigneuries, dont Arbois et La Châtelaine, avec jouissance immédiate. Au château de La Châtelaine, la comtesse, surtout après la mort de son époux survenue en février 1303, fait de nombreux séjours.

Tutrice de son jeune fils Robert, contrainte de soutenir ses droits sur la Comté contre les prétentions du roi de France Philippe IV le Bel, elle était appelée à de fréquents déplacements pour régler d'incessants conflits, et devait assurer par sa présence, la fidélité de ses vassaux.

Peut-être aussi trouvait-elle, dans cette sévère retraite, l'isolement nécessaire à de cruelles épreuves : la séparation d'avec son fils pris en garde par le roi ; la mort de ce fils à l'âge de 16 ans dans un accident de cheval ; le déshonneur de ses deux filles (*suite au scandale de la Tour de Nesle*), Jeanne, épouse de Philippe V, traduite devant le Parlement, et Blanche, épouse de Charles le Bel, recluse au Château Gaillard ; enfin la dévolution fatale de la souveraineté de la Comté à Philippe, du chef de sa femme Jeanne...

Elle était « princesse fort grande aumônière » nous dit l'historien Gollut. Entre autres fondations pieuses, elle dota Bracon d'un hôpital et La Châtelaine d'une maladrerie. Le cartulaire d'Arbois conserve les lettres par lesquelles, le 20 décembre 1320, de deux rentes annuelles à perpétuité, l'une de « vingt et huit livres de petits tournois pour acheter robes et soulers pour les pources d'Arbois », l'autre de « quatre livres et dix sols de petits tournois pour acheter robes et soulers pour les pources de La Chastellaine ».

Pourquoi faut-il qu'une disgrâce terrible s'attache à son nom ? Gollut a recueilli à son sujet cette affreuse légende que démentent tous ses actes. « Elle nourrissait un grand nombre de paouvres qui la suivaient ordinairement. Mais comme il plut à Dieu envoyer une très aspre famine en la Bourgogne, elle les fait une fois assembler en une grange du village de La Chastellaine sur Arbois auquel elle faisait volontiers demeurance ; puis les haïant fait enserrer, elle commandat que le feu fut mis en la grange, les faisant ainsi mourir. Lon adjouste qu'elle disoit que par pitié elle avoit fait cela, considérant les peines que ces paouvres devoient endurer en temps de si grande et tant estrange famine ».

A la mort de Mahaut d'Artois, le 27 octobre 1329, sa fille Jeanne, reine douairière de France, hérita de ses domaines ; mais elle mourait elle-même trois mois plus tard et sa fille Jeanne, duchesse de Bourgogne, eut dans son héritage Arbois et La Châtelaine. La même année, Jeanne cédait ses droits à sa sœur Marguerite, comtesse de Flandre.

Marguerite, par lettres écrites le 22 août 1370, confirma les libéralités faites par « sa très chière dame et ayoule madame la comtesse Mahaut en faveur des pources d'Arbois et de La Chastellaine ». Elle aussi séjourna fréquemment au château, mais il est vraisemblable qu'elle abandonna de plus en plus le sauvage repaire pour l'agréable résidence d'Arbois qu'elle affectionnait et où elle avait fait construire un « hostel ».

L'aveu de cet abandon n'est-il pas contenu dans ces lettres écrites de Troyes le 13 juin 1374, par lesquelles elle exempte de guet et de garde au château les gens de Mesnay, pour elur faire d'ailleurs monter la garde sur les remparts d'Arbois. Cette décision s'enveloppe d'une douce sollicitude. « Le chastel de La Chastellaine, y est-il dit, est si haut, et en lieu si grevable que quand les bones gens dudit Menay y vont au soir venuz de leu labour faire le guait, ils sont si travaillés de laa peine qui ont reçu pour jour et du travail de monter la montagne dudit chestel qui est moult haut que bonnement ils ne peuvent entendre audit guait faire, mais conviennent, et nature le requier, qu'ils

dorment, dont grat périlz et inconvéniens s'en pourraient ensuir à nous et à notre dit chestel, et ont estez morts plusours desdits de Menay pour cette cause. Pourquoi nous voulons à ce pourvoir...avons ostez...et oston pour nous, nos hoirs et successours, perpétuellement à tous jour, lesdits habitants de Menay du guait et garde de notre dit chestel de La Chastellaine, et les avons remis et remectons au guait et garde de nostre bourg d'Arbois ».

Il n'en coûta - car la fiscalité ne perd jamais ses droits - que « la somme de cent francs or recehus comptant » aux gens d'Arbois et de Mesnay !

Après Marguerite de Flandre qui trépassa le 9 mai de l'an 1387, ni son fils Louis de Male, ni sa petite fille Margurite de Bourgogne ne séjournèrent au château. Il demeura sous la garde d'un capitaine-châtelain avec quelques hommes d'armes, sans qu'y fussent accrus ni perfectionnés les moyens de défense.

Aussi, en 1479, aux premiers jours de mai, les armées de Louis XI envahirent la Comté et que son lieutenant Charles d'Amboise envoya un détachement pour réduire la ville d'Arbois, celui-ci n'eut pas de peine à enlever d'abord le château de La Châtelaine. L'année suivante, Louis XI en ordonna la démolition. Ses murs, au départ des Français, ne furent pas relevés. Gilbert Cousin écrivait en 1552 que son antique noblesse apparaît en ses ruines.

Commandant Georges Grand
La République du 17 octobre 1949



*... Un énorme bloc de rocher,
qui se détache vers l'Ouest
du premier plateau*

*... et sépare dans un cirque
profond les deux sources de la
Cuisance.*

